



Rapport d'Activité 2025

SRP

Service de Réparation Pénale

Justice des mineurs · Accompagnement éducatif · Territoire Marseille / Aix / Tarascon

Contexte général de l'année 2025

L'année 2025 marque une évolution significative de l'environnement d'intervention du Service de Réparation Pénale, à la fois en termes quantitatifs et qualitatifs. L'augmentation du recours aux alternatives aux poursuites, conjuguée à une transformation progressive des profils judiciaires orientés, redéfinit les conditions d'exercice de la réparation pénale.

- L'augmentation notable du volume d'activité, particulièrement marquée sur la juridiction de Marseille, témoigne d'une confiance renforcée des autorités judiciaires.
- La diversification des infractions orientées vers le dispositif, avec une progression marquée des faits de violences et des infractions liées aux conduites à risque, révèle un déplacement progressif du profil des jeunes confiés.
- La complexification des parcours des jeunes accompagnés, marquée par des ruptures éducatives, familiales et institutionnelles plus fréquentes, impose une adaptation constante des modalités d'intervention.

 Dans ce contexte évolutif, le SRP ne peut plus être analysé uniquement comme un dispositif d'exécution de mesures mais comme un acteur éducatif positionné au cœur des tensions contemporaines de la justice des mineurs. L'année 2025 confirme ainsi un déplacement de l'enjeu principal : il ne s'agit plus seulement d'assurer l'entrée en mesure mais de sécuriser la tenue des parcours éducatifs dans un environnement instable.

Missions et objectifs du service

Accompagner, responsabiliser, prévenir – au cœur de la justice éducative des mineurs.

Notre mission

Le SRP met en œuvre des mesures éducatives prescrites par les autorités judiciaires dans le cadre du Code de Justice Pénale des Mineurs.

Au-delà de la réalisation d'activités réparatrices, le service poursuit plusieurs objectifs essentiels qui structurent l'accompagnement éducatif proposé aux jeunes auteurs d'infractions.

- Favoriser la responsabilisation du jeune auteur d'infraction
- Permettre une compréhension contextualisée de l'acte et de ses conséquences
- Soutenir une dynamique éducative restaurative
- Contribuer à la prévention de la réitération

La réparation pénale constitue un processus éducatif structuré articulant temporalité judiciaire, accompagnement éducatif et mobilisation du jeune. Cette approche permet d'inscrire la réponse judiciaire dans une perspective éducative visant la reconstruction d'un parcours positif.

Maintenir la réactivité

Absorber l'augmentation des flux entrants sans dégradation de la qualité d'intervention

Adapter les supports

Ajuster les modalités éducatives à l'évolution des profils et des infractions

Renforcer la coordination

Consolider les liens avec les partenaires judiciaires et institutionnels

Améliorer l'efficacité

Optimiser l'organisation pour maintenir la qualité éducative

Indicateurs majeurs 2025

Une année marquée par une mobilisation institutionnelle forte et une activité proche de son niveau maximal.

L'activité 2025 du Service de Réparation Pénale se caractérise par une progression significative des flux d'orientation, plaçant le service à un niveau d'activité proche de sa capacité opérationnelle maximale. Cette évolution témoigne d'une mobilisation institutionnelle forte et d'une confiance renforcée des autorités judiciaires dans le dispositif.

312

Mesures reçues

Volume global d'activité en hausse par rapport à 2024

308

Mesures clôturées

Maintien d'une fluidité opérationnelle élevée

348

Jeunes accompagnés

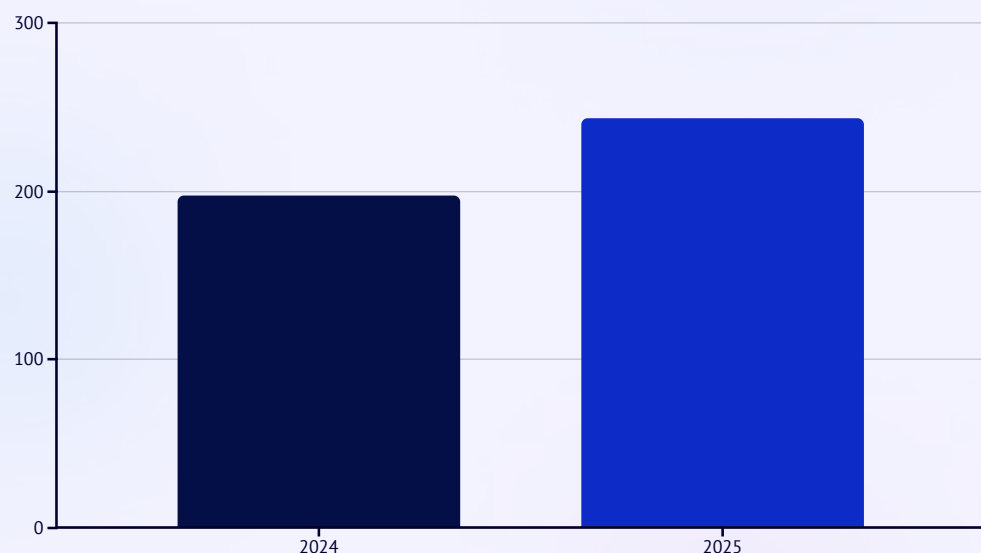
Diversité des parcours et des situations traitées

 Ces volumes révèlent une forte mobilisation institutionnelle et confirment le positionnement central du SRP dans la politique pénale territoriale. L'équilibre entre mesures reçues et clôturées témoigne d'une gestion fluide des parcours et d'une capacité à absorber l'augmentation des orientations sans accumulation excessive de situations en attente.

Focus Marseille : évolution structurelle

Marseille, territoire central de l'activité du service, enregistre une progression structurelle significative.

La juridiction de Marseille concentre une part majeure de l'activité du service et représente le principal moteur de la croissance observée en 2025. Cette progression ne constitue pas une simple fluctuation annuelle mais traduit un phénomène structurel révélant une transformation profonde des pratiques judiciaires locales.



Augmentation de +23%

Cette progression significative constitue un indicateur structurel majeur révélant plusieurs dynamiques convergentes.

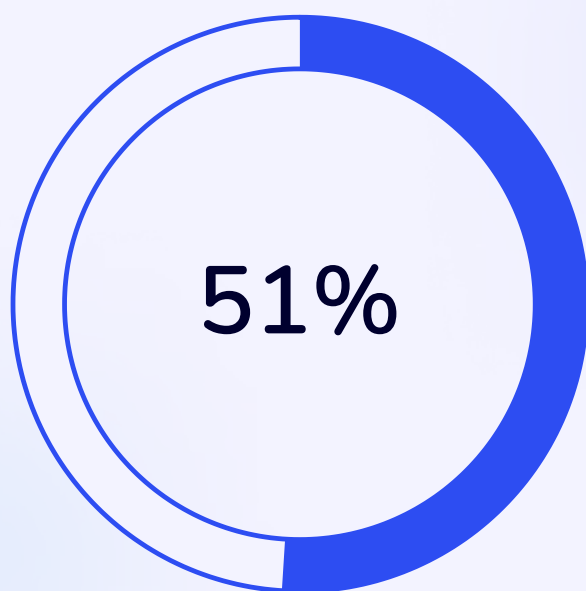
L'analyse de cette évolution met en évidence une montée en puissance des alternatives aux poursuites dans la politique pénale locale, un recours accru des magistrats au dispositif de réparation pénale, et une centralité renforcée du territoire marseillais dans les orientations judiciaires.

i Cette dynamique implique une vigilance particulière quant au maintien de la qualité éducative dans un contexte d'intensification durable de l'activité.

Structure des résultats : analyse dynamique

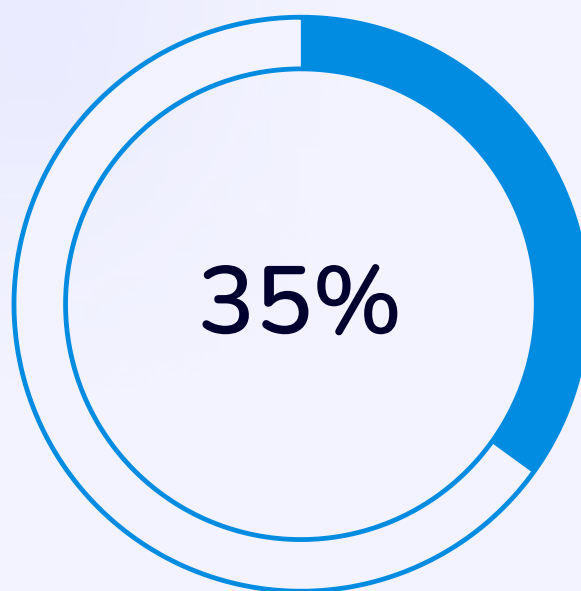
Une progression parallèle des aboutissements et des échecs, révélatrice de la transformation du public accompagné.

La répartition des résultats obtenus en 2025 révèle une évolution parallèle des aboutissements et des échecs, confirmant que l'augmentation quantitative s'accompagne d'un élargissement du spectre des situations orientées vers le dispositif.



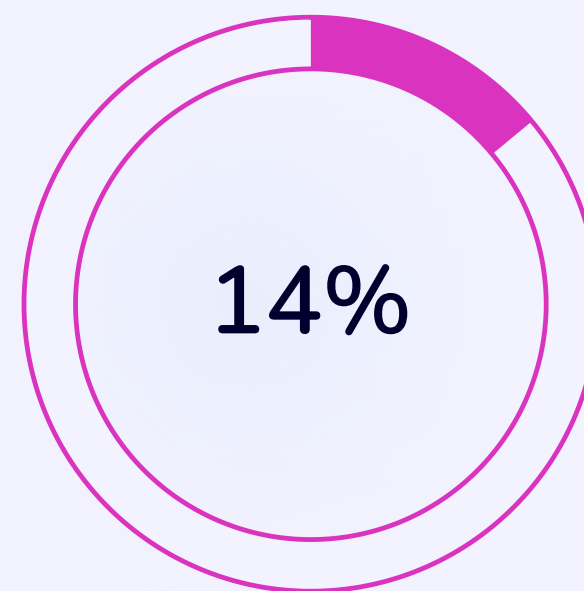
Mesures abouties

158 mesures menées à terme avec succès



Situations en échec

107 mesures interrompues ou non finalisées



Carences constatées

43 situations de non-présentation

- L'évolution comparative par rapport à 2024 révèle une augmentation de 37 mesures abouties
- 23 échecs supplémentaires
- 3 carences additionnelles

i Les échecs ne doivent pas être interprétés uniquement comme un indicateur de performance interne mais comme un révélateur de profils plus instables, de parcours institutionnels discontinus, et d'une adhésion plus fragile aux dispositifs judiciaires. Le taux d'échec devient ainsi un indicateur qualitatif majeur de la transformation progressive du public accompagné, nécessitant une adaptation constante des modalités d'intervention éducative.

Délais de réalisation et efficacité temporelle

La proximité temporelle entre l'acte et la mesure reste un levier éducatif fondamental.

L'analyse des délais de réalisation constitue un indicateur central de l'efficacité éducative du dispositif. La proximité temporelle entre l'acte commis et la mise en œuvre de la mesure conditionne directement l'impact éducatif et la capacité du jeune à établir un lien entre son comportement et ses conséquences.

Les données 2025 révèlent que **62%** des mesures marseillaises ont été réalisées en moins de quatre mois, confirmant le maintien d'une forte réactivité du service malgré l'augmentation du volume d'activité. Cette temporalité demeure conforme aux attentes éducatives et permet de préserver le lien entre l'acte et la réponse judiciaire.

- Demandes judiciaires spécifiques nécessitant des temporalités adaptées
- Difficultés d'adhésion du jeune impliquant une phase de remobilisation prolongée
- Ruptures de suivi liées à l'instabilité des parcours ou à des changements de situation

Ces éléments traduisent davantage les caractéristiques complexes des situations traitées que des contraintes organisationnelles internes, soulignant la nécessité d'adapter les modalités d'accompagnement aux réalités des parcours individuels.

Évolution de la typologie des infractions

Un glissement progressif vers des infractions marquées par l'impulsivité et les tensions relationnelles.

L'analyse de la typologie des infractions orientées vers le SRP en 2025 révèle une transformation qualitative majeure du paysage infractionnel, marquée par un glissement progressif vers des comportements davantage caractérisés par l'impulsivité, les tensions relationnelles et les conduites à risque.

Progressions significatives

- Violences : **+58%** - Augmentation marquée des atteintes aux personnes
- Dégradations : **+138%** - Forte progression des atteintes aux biens
- Stupéfiants - Hausse des infractions liées aux conduites addictives

Cette évolution témoigne d'un déplacement structurel vers des infractions impliquant davantage l'atteinte directe aux personnes, les dynamiques impulsives et les comportements collectifs.



Impact sur les pratiques

Nécessité d'approches éducatives plus contenantes et structurantes

Mobilisation des équipes

Renforcement des compétences relationnelles et des capacités d'analyse

Adaptation des supports

Diversification des modalités d'intervention pour répondre aux nouveaux profils

Présentation et positionnement du service

Un service ancré sur trois juridictions, au carrefour de la réponse judiciaire et de l'accompagnement éducatif.

Le Service de Réparation Pénale s'inscrit comme un acteur structurant de la chaîne pénale des mineurs, articulant intervention éducative et réponse judiciaire. Son positionnement repose sur une double exigence fondamentale : répondre aux attentes institutionnelles de célérité et d'efficacité tout en préservant une dimension éducative authentique permettant une réelle appropriation par le jeune du sens de la mesure.



Marseille

Territoire principal d'intervention avec une activité majoritaire



Aix-en-Provence

Ressort judiciaire complémentaire du dispositif territorial



Tarascon

Troisième juridiction couverte par le service

Le public accueilli est majoritairement composé de mineurs âgés de 14 à 17 ans, avec une prédominance masculine et une augmentation notable des situations présentant des vulnérabilités multiples. L'évolution des infractions confirme un changement progressif de paradigme : la réparation pénale doit désormais intégrer des problématiques complexes liées à la gestion de la violence, aux conduites addictives et aux dynamiques collectives, nécessitant une adaptation permanente des modalités d'accompagnement éducatif.

-  Le Service de Réparation Pénale s'inscrit pleinement dans l'écosystème associatif de l'ARS, contribuant à la cohérence globale des parcours éducatifs proposés aux jeunes. Par son positionnement en amont de la chaîne judiciaire, il constitue un point d'entrée privilégié pour repérer des situations de vulnérabilité nécessitant parfois une mobilisation d'autres dispositifs associatifs, favorisant ainsi la continuité des parcours et l'inscription de la réparation pénale dans une logique plus large de prévention et d'accompagnement global.

Ressources humaines et organisation

Une équipe mobilisée, dans un contexte d'intensification durable de l'activité.

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte de mobilisation soutenue des équipes éducatives, en lien direct avec l'augmentation significative du volume d'activité observée sur l'ensemble des juridictions, et plus particulièrement sur le ressort marseillais. Cette intensification progressive des flux a nécessité une vigilance accrue quant à l'organisation du travail, à la répartition équilibrée des charges éducatives et à la préservation des conditions optimales d'intervention.

L'équipe du SRP s'inscrit dans une dynamique pluridisciplinaire permettant d'articuler efficacement accompagnement éducatif, coordination administrative et maintien d'un lien institutionnel de qualité avec les autorités judiciaires. La stabilité relative de l'équipe a constitué un facteur favorable à la continuité des pratiques professionnelles et à la consolidation des repères éducatifs, notamment dans un contexte de transformation qualitative des publics accompagnés.

Toutefois, l'augmentation mécanique de l'activité a accru la pression organisationnelle, en particulier sur les temps d'accueil, de suivi individualisé et de rédaction des bilans destinés aux magistrats. Cette situation souligne l'importance de maintenir une attention constante à l'équilibre entre exigences quantitatives et qualité de l'accompagnement éducatif proposé.

Points de vigilance

- Intensification des flux d'activité
- Pression temporelle accrue
- Adaptation aux profils complexes
- Maintien de la qualité éducative

 Les indicateurs RH traduisent une implication forte des professionnels dans la continuité du service, avec une capacité d'adaptation notable face aux évolutions observées. La diversification des profils rencontrés, marquée par une augmentation des faits de violences et des conduites à risque, a également conduit l'équipe à renforcer ses pratiques d'analyse collective et ses temps d'échange professionnel afin de sécuriser les interventions et d'ajuster les réponses éducatives aux besoins identifiés.

Activités et supports éducatifs

Un accompagnement articulant suivi individuel et dynamiques collectives, au service de la responsabilisation.

L'accompagnement éducatif proposé par le SRP repose sur une articulation entre suivi individuel et supports collectifs, permettant de répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune tout en mobilisant les dynamiques de groupe comme levier éducatif. Les interventions individuelles constituent le socle de la relation éducative, permettant une évaluation approfondie de la situation du jeune, l'élaboration d'un projet de réparation adapté et la mise en place d'un cadre favorisant progressivement la responsabilisation.



Ce processus structuré permet d'accompagner le jeune dans une démarche progressive de compréhension et d'appropriation du sens de sa mesure.

Activités individuelles

270 activités proposées pour 176 réalisées, permettant un accompagnement personnalisé et une adaptation fine aux besoins identifiés.

- Entretiens éducatifs structurés
- Élaboration de projets de réparation
- Suivi individualisé du parcours
- Mobilisation sur des supports adaptés

Activités collectives

89 activités proposées pour 61 effectivement menées, favorisant la confrontation au groupe et la prise de conscience collective.

- Ateliers sécurité routière
- Prévention conduites addictives
- Supports pédagogiques alternatifs
- Activités citoyennes et réparatrices

i L'année 2025 a été marquée par un travail d'ajustement significatif des pratiques professionnelles afin de répondre à des profils nécessitant davantage de contenance éducative et de structuration. Cette adaptation s'est traduite par une attention particulière portée au cadre proposé, au rythme des interventions et à la coordination renforcée entre professionnels pour garantir la cohérence des accompagnements.

Partenariats et coordination territoriale

Des collaborations structurantes, au service de la cohérence des parcours éducatifs sur le territoire.

Le fonctionnement du Service de Réparation Pénale repose sur une articulation étroite avec un ensemble de partenaires institutionnels, éducatifs et associatifs dont l'implication conditionne directement la qualité et la pertinence des parcours proposés aux jeunes. Ces collaborations s'inscrivent dans une logique de complémentarité et de coordination renforcée, permettant d'assurer la cohérence des interventions sur le territoire.



Autorités judiciaires

Collaboration structurante avec les magistrats et services du parquet. Les échanges réguliers permettent d'ajuster les orientations et d'affiner la compréhension des attentes institutionnelles. La confiance renforcée se traduit par l'augmentation des mesures confiées.



Protection Judiciaire de la Jeunesse

Relations inscrites dans une logique de complémentarité opérationnelle. Les échanges autour des situations complexes améliorent la coordination des interventions et limitent les ruptures de parcours pour les jeunes accompagnés.



Éducation Nationale

Partenariat essentiel pour les jeunes en décrochage ou présentant des difficultés d'insertion scolaire. L'articulation entre mesure de réparation et parcours éducatif global renforce la cohérence des interventions proposées.



Structures sanitaires

Liens mobilisés avec les CMP et structures spécialisées pour accompagner les jeunes présentant des problématiques psychiques ou des conduites addictives. Dimension partenariale d'importance croissante face aux évolutions des profils.



Réseau associatif local

Support essentiel pour la mise en œuvre des activités de réparation. Offre de lieux d'accueil diversifiés permettant d'adapter les supports aux besoins éducatifs identifiés pour chaque situation.

Temporalité judiciaire et transformation des profils

La tension entre temporalité judiciaire et efficacité éducative, enjeu central de l'année 2025.

FOCUS THÉMATIQUE

L'évolution observée en 2025 confirme une transformation progressive du rôle de la réparation pénale dans le dispositif de justice des mineurs. Initialement conçue comme une mesure centrée sur la réalisation d'actes réparateurs dans une temporalité courte, elle tend aujourd'hui à devenir un espace éducatif complexe confronté à des problématiques multiples : instabilité croissante des parcours, évolution qualitative des profils judiciaires orientés et attentes institutionnelles renforcées en matière de prévention de la réitération.

L'analyse transversale de l'activité 2025 met en évidence un phénomène structurant qui dépasse la simple lecture statistique : la tension croissante entre temporalité judiciaire, évolution des profils orientés et efficacité éducative de la réparation pénale. Traditionnellement, l'efficacité du dispositif repose sur la proximité temporelle entre l'acte commis et la mise en œuvre de la mesure. Cette temporalité courte favorise la compréhension du lien entre le comportement et ses conséquences, permettant au jeune d'investir pleinement la démarche éducative proposée.

Or, l'année 2025 révèle une dispersion plus importante des délais pour une partie significative des situations traitées, certaines mesures s'étendant jusqu'à onze mois, notamment à la demande explicite des magistrats ou en raison de la complexité des parcours. Cette évolution interroge directement la capacité du dispositif à maintenir son impact éducatif optimal. Plus la mesure s'éloigne temporellement de l'acte initial, plus le travail de réappropriation devient complexe, nécessitant un effort supplémentaire de remobilisation du jeune et une adaptation des supports éducatifs proposés.

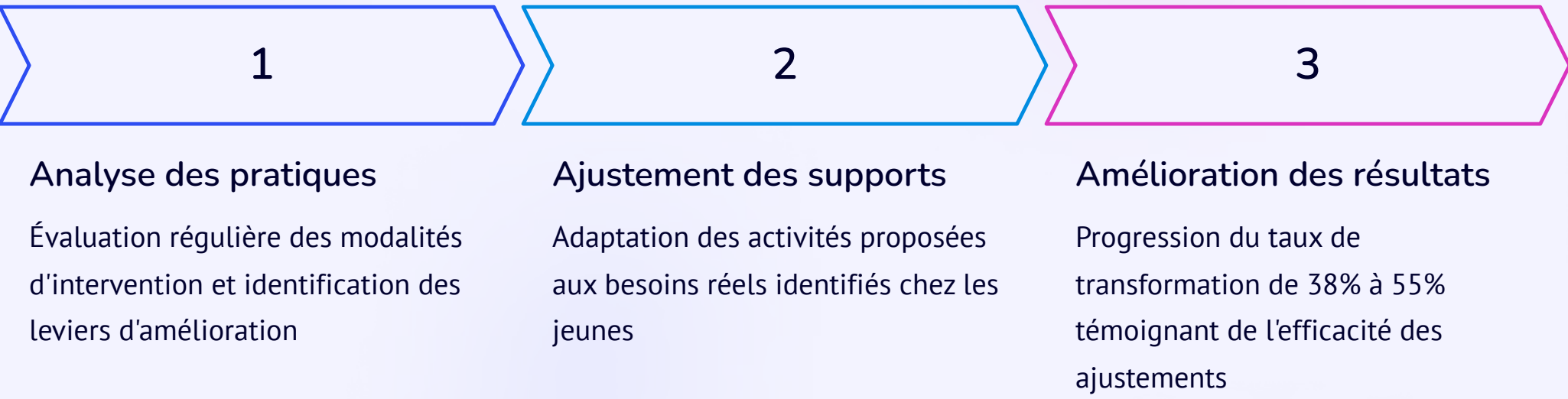
Parallèlement, l'évolution de la typologie des infractions traduit un glissement progressif vers des profils plus impulsifs et davantage marqués par des conduites à risque. L'augmentation significative des violences et des dégradations confirme une transformation qualitative du public orienté vers la réparation pénale. Cette évolution implique nécessairement des modalités d'accompagnement plus contenantes et une adaptation continue des supports éducatifs afin de maintenir l'adhésion et de sécuriser les parcours.

-  Ainsi, la question centrale n'est plus uniquement celle de la réalisation formelle de la mesure mais celle de sa tenue effective dans la durée et de sa capacité à produire un impact éducatif réel. Le taux d'échec, en progression parallèle à l'augmentation des mesures abouties, doit être compris comme un indicateur précieux de transformation du public plutôt que comme un déficit d'intervention éducative. Ce focus met en évidence la nécessité d'une réflexion collective approfondie autour de l'ajustement des formats éducatifs, de la mobilisation rapide des supports dès l'entrée en mesure et du renforcement des échanges avec les partenaires judiciaires afin de préserver la cohérence entre temporalité pénale et temporalité éducative.

Démarche qualité et perspectives d'amélioration

Une culture d'évaluation collective, au service de la qualité éducative et de l'adhésion des jeunes.

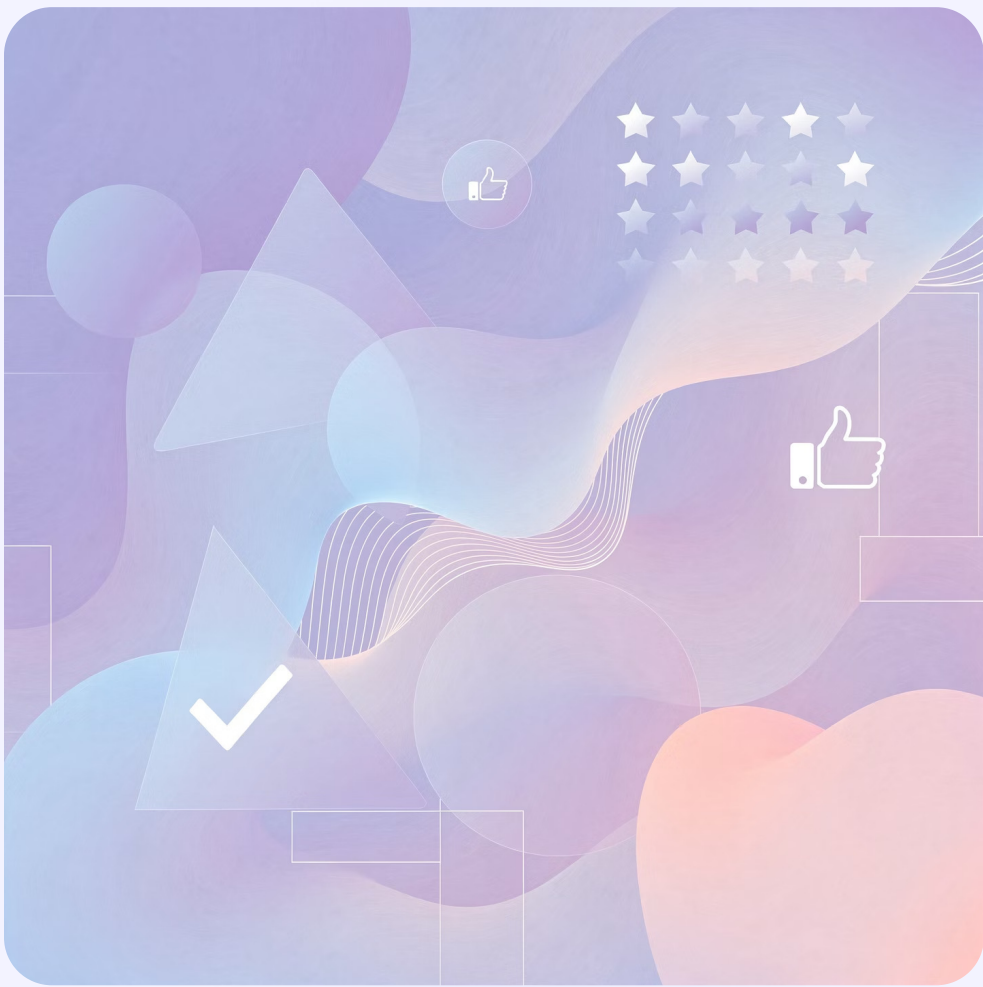
L'année 2025 s'inscrit dans une dynamique d'amélioration continue des pratiques professionnelles, portée par une culture d'évaluation et d'ajustement régulier des modalités d'intervention. Les analyses internes menées collectivement par l'équipe ont permis d'identifier plusieurs axes de progression stratégiques, notamment en matière de transformation des créneaux d'activités proposés en activités effectivement réalisées par les jeunes.



Satisfaction des usagers

Les questionnaires de satisfaction recueillis en 2025 témoignent d'un niveau élevé d'adhésion au dispositif, avec une majorité de réponses situées dans les catégories « satisfait » ou « très satisfait ».

Au-delà de cet indicateur quantitatif, les retours qualitatifs mettent en évidence l'importance accordée par les jeunes à plusieurs dimensions essentielles de l'accompagnement proposé.



La qualité de la relation éducative apparaît comme un facteur déterminant dans l'adhésion au dispositif et dans la capacité du jeune à s'engager dans la démarche de réparation.	La clarté du cadre proposé permet aux jeunes de comprendre les attentes et de se situer dans le processus éducatif, favorisant ainsi l'appropriation progressive du sens de la mesure.	La possibilité d'expression offerte aux jeunes dans le déroulement de la mesure constitue un levier essentiel de responsabilisation et d'engagement dans le parcours proposé.
--	--	---

i La gestion des incidents et des situations sensibles s'inscrit dans une logique rigoureuse de prévention des risques et de sécurisation des pratiques professionnelles. Les échanges réguliers en équipe permettent d'anticiper les situations à risque et d'ajuster collectivement les modalités d'accompagnement pour garantir la sécurité de tous. Par ailleurs, une attention particulière est portée à la conformité réglementaire, à la traçabilité précise des interventions et à la qualité des écrits professionnels destinés aux partenaires judiciaires, contribuant ainsi à la crédibilité et à la reconnaissance institutionnelle du service.

Projets et perspectives 2026

Préserver l'efficacité éducative dans un contexte d'évolution structurelle durable.

Les perspectives pour l'année 2026 s'inscrivent dans la continuité directe des constats établis en 2025, tout en intégrant les évolutions prévisibles du contexte d'intervention. L'enjeu principal consiste à préserver l'efficacité éducative du dispositif dans un contexte marqué par une augmentation quantitative durable et une transformation qualitative continue des situations orientées vers la réparation pénale.

- 1

Fluidité de la chaîne judiciaire
Renforcer la coordination avec les partenaires judiciaires afin de maintenir des délais compatibles avec l'impact éducatif attendu et préserver la proximité temporelle entre l'acte et la réponse
- 2

Adaptation des supports éducatifs
Poursuivre la diversification et l'ajustement des modalités d'intervention en réponse aux évolutions des profils, notamment face à l'augmentation des violences et des conduites à risque
- 3

Consolidation des partenariats
Renforcer les collaborations territoriales et développer de nouveaux liens permettant d'élargir la palette des réponses éducatives proposées aux jeunes accompagnés
- 4

Innovation dans les formats
Développer des formats d'intervention plus courts et intensifs pour certains publics, permettant une adaptation fine aux besoins identifiés tout en maintenant l'efficacité éducative

L'année 2025 confirme le rôle central du Service de Réparation Pénale dans la mise en œuvre des réponses éducatives pénales sur le territoire. L'augmentation significative du volume d'activité et la transformation qualitative des profils accompagnés témoignent d'une évolution structurelle profonde du contexte d'intervention, nécessitant une adaptation permanente des pratiques professionnelles.

 L'analyse approfondie des données met en évidence que le principal défi ne réside plus uniquement dans la capacité à engager formellement les mesures mais dans la sécurisation effective des parcours éducatifs face à des situations plus instables et des temporalités judiciaires plus dispersées. Dans ce contexte exigeant, le SRP démontre sa capacité d'adaptation remarquable et son engagement constant à maintenir une réponse éducative qualitative, tout en poursuivant une réflexion stratégique nécessaire pour anticiper et répondre aux enjeux à venir dans l'accompagnement des jeunes auteurs d'infractions.



Rapport d'Activité 2025 – SRP

Service de Réparation Pénale

Ce rapport a été élaboré collectivement par l'équipe du SRP dans le cadre de la démarche qualité de l'établissement. Il est destiné aux partenaires institutionnels et financeurs de l'association ARS.

Justice des mineurs · Accompagnement éducatif · Territoire Marseille / Aix / Tarascon